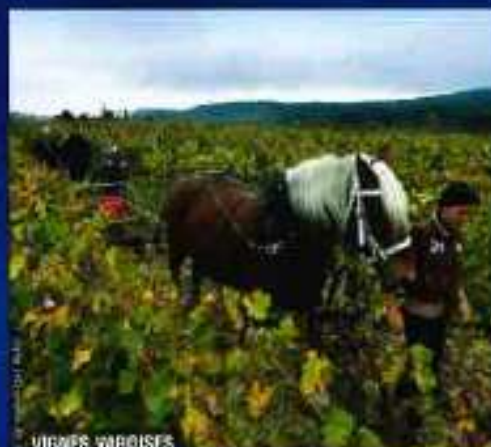
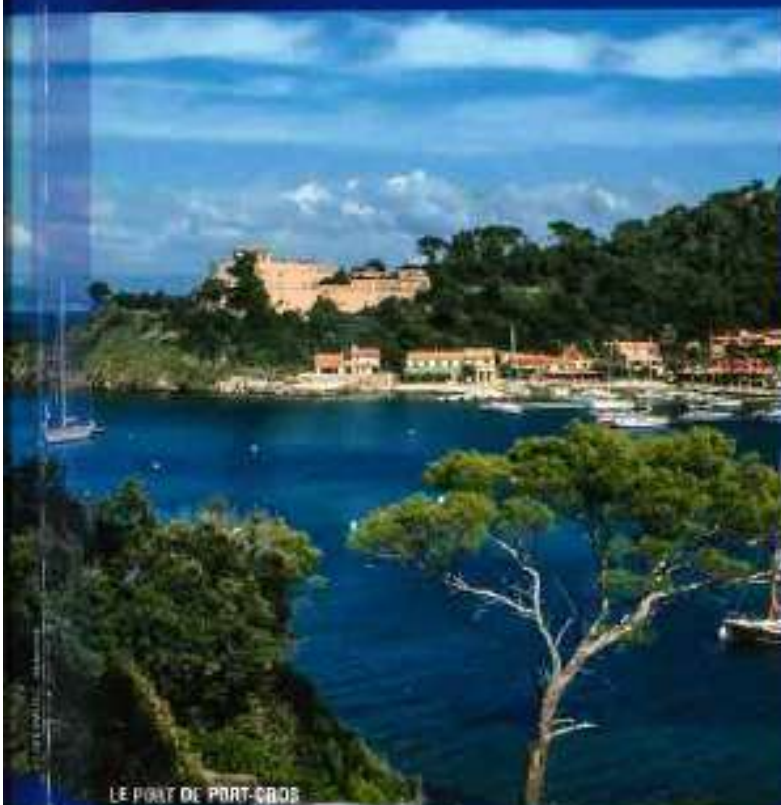


LE VAR

- UN DÉPARTEMENT D'EXCELLENCE MARITIME
- UN CARREFOUR ENTRE L'ESPAGNE ET L'ITALIE AINSI QU'UN DÉBOUCHÉ NATUREL DE L'EUROPE DU NORD VERS LA MÉDITERRANÉE
- L'ÉTAT ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES





« *Susciter, soutenir, valoriser sans sanctuariser* »



Entretien avec **Georges Botella**,
Président du S.M.G.S.E. (Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel)



Le Massif de l'Estérel, véritable joyau de la Côte d'Azur depuis le néolithique, est un territoire de savoirs, savoir-faire, patrimoines riches et diversifiés que le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE) s'efforce de connaître, préserver et mettre en valeur, afin d'assurer un développement durable en accord avec son environnement et sa culture.

Quid de la démarche OGS Esterel ?

Créé en 1987, le Syndicat se stabilise en 2018 avec sept communes membres et entre dans la Démarche OGS Estérel. Depuis août 2022, le Syndicat a connu une restructuration significative pour viser le label Grand Site de France. Le Grand Site de l'Estérel se distingue favorablement grâce à l'action du SMGSE qui place le paysage, « *l'Esprit des lieux* », au cœur de sa démarche.

L'engagement du SMGSE pour la préservation de paysages emblématiques de l'Estérel, pour renforcer les conditions d'une grande biodiversité, pour agir au quotidien, sur la base de valeurs partagées, et gérer durablement la fréquentation, réguler les usages, minimiser les aménagements, renaturer des espaces artificialisés, restaurer les équilibres écologiques et protéger les espèces a été reconnu et salué par exemple par l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable qui s'est déplacé en visite exceptionnelle au cœur du Massif de l'Estérel.

Le SMGSE est une force fédératrice au cœur de l'action du territoire. Concrètement...

Il place toute son action et son ambition en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel du Massif de l'Estérel. Il concourt aux politiques de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Je suis plus que déterminé en particulier pour les orientations de protection, de mise en valeur et de développement, notamment les objectifs de qualité paysagère, ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre et les engagements correspondants.

Le Massif de l'Estérel mérite la mise en place d'une vraie politique d'aménagement pour faire face aux défis de demain : changement climatique, augmentation de la fréquentation, expansion des activités de pleine nature. Il nous appartient de répondre aux enjeux de préservation et de valorisation de cet espace naturel en orientant, informant et sensibilisant les visiteurs. C'est dans cette perspective qu'un Schéma d'Accueil du Public et un Plan de Paysage ont été lancés en 2018 afin de réfléchir aux paysages que nous souhaitons pour demain et organiser l'accueil des visiteurs.

Pourquoi dites-vous : « En premier lieu il est important de rappeler la conscience prise et éclairée de la biodiversité « remarquable » de l'Estérel qui ne doit pas occulter l'importance de la biodiversité associée aux paysages du quotidien, qui joue un rôle essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes » ?

La biodiversité connaît actuellement une crise, liée aux conséquences des activités humaines : diminution de la diversité génétique, disparition d'espèces et diminution de la surface de milieux naturels. Or la biodiversité est « l'assurance-vie de l'humanité » du fait des nombreux services qu'elle rend gratuitement à l'homme. L'enjeu, pour la survie de l'humanité, est d'enrayer cette perte de biodiversité. Notre action est empreinte de cette conscience. Nos modes d'action s'articulent autour de quatre fondements : connaître, protéger, gérer et valoriser ce patrimoine.

Des projets ?

- Obtention du label "Grand Site de France" prévue pour 2025-2026, en poursuivant les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.
- Reconstitution du service de navettes pour 2025. Aménagement des zones d'accueil du site, notamment Gratadis à Saint-Raphaël et le Col du Testanier à Fréjus, pour mieux encadrer les flux de visiteurs.
- Réhabilitation de l'ancien lac de l'Écureuil, avec des actions pour restaurer son environnement naturel.
- Mise en application de la charte des manifestations, pour garantir un cadre respectueux des espaces naturels et culturels lors des événements. ■

